

Communiqué de presse

Malakoff Médéric et Harmonie Mutuelles annoncent le lancement d'une phase de consultation pour la constitution du réseau Kalivia audio

Paris, le 12 janvier 2011 - Après avoir constitué le réseau d'opticiens Kalivia, 1^{er} réseau d'opticiens en France, le groupe Malakoff Médéric et l'union Harmonie Mutuelles annoncent l'ouverture en mai prochain d'un réseau d'audioprothésistes pour faciliter l'accès à l'appareillage auditif de leurs 6 millions d'assurés.

Leur objectif est d'offrir à leurs adhérents des prestations de haute qualité et des conditions tarifaires optimisées, en leur proposant de s'adresser à des professionnels de santé partenaires.

Lancement d'un appel d'offres en février 2012

Kalivia lancera en février 2012 un appel à propositions ouvert à tous les audioprothésistes, qu'ils soient indépendants et/ou sous enseigne. Chaque audioprothésiste recevra avant l'ouverture de l'appel d'offres, un courrier avec son login et mot de passe pour se connecter à l'extranet Kalivia, et y déposer sa candidature s'il le désire.

Pour plus d'informations sur les principes de ce nouveau réseau, un numéro de téléphone dédié est mis à la disposition des audioprothésistes : **01 45 30 77 40**. Un conseiller Kalivia répondra à leurs questions du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Un réseau ouvert et orienté qualité

Ce réseau obéira aux mêmes principes fondateurs que ceux du réseau d'opticiens :

- › un réseau ouvert : tous les audioprothésistes, dont les propositions répondront aux critères de qualité et de tarifs, pourront en être partenaires ;
- › la qualité des prestations et du service au client comme première exigence : Kalivia a rédigé, en collaboration avec des audioprothésistes, et en s'appuyant sur la réglementation en vigueur, une Charte Qualité propre au réseau. Cette Charte valorise les bonnes pratiques et vise à faire du réseau un modèle d'excellence, reconnaissable aussi bien par les bénéficiaires du réseau que par la profession et le grand public ;
- › la recherche de prestations avec un rapport qualité / prix optimisé et favorable aux bénéficiaires.

Contacts presse

Malakoff Médéric

Stéphane Dupont - Tél. : 01 56 03 32 95 - sdupont@malakoffmederic.com

Isabelle Mosneron Dupin - Tél. : 01 56 03 38 55 - imosnerondupin@malakoffmederic.com

CICOMMUNICATION

Stéphanie Durrafourd et Emmanuelle Fourier-Martin - Tél. : 01 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

Harmonies Mutuelles

Jean-Yves Larour - Tél. : 01 40 06 52 64 - jean-yves.larour@harmonie-mutualite.fr

Relations Presse d'Harmonie Mutuelles - Agence Wellcom

Marion Obadia / Marlène Droulin mo@wellcom.fr / mdr@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60

A propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric¹, leader français de la protection sociale complémentaire, est un groupe paritaire et mutualiste², à but non lucratif qui exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco, et l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne-retraite).

Le Groupe est le **n°1 de la retraite complémentaire Agirc-Arrco** avec 9,2 Mds€ de cotisations encaissées et le **n°2 des assurances collectives de personnes** avec 3,4 Mds€ de chiffre d'affaires, 3,2 Mds€ de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 4,1 fois l'exigence réglementaire. Par son action sociale, Malakoff Médéric consacre 80 M€ à l'accompagnement de 120 000 personnes en situation de difficulté sociale. Site internet : www.malakoffmederic.com

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles regroupe Harmonie Mutualité, Prévadiès, Mutuelle Existence, la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine), Santévie, la SMAR (Mutuelle du ministère de l'Agriculture), SPHERIA Val de France et la mutuelle Mare Gaillard.

L'ensemble des mutuelles qui constituent l'union Harmonie Mutuelles représente :

- 2,5 milliards d'euros de cotisations santé
- 4,6 millions de personnes protégées
- 582 200 bénéficiaires RO/RSI
- 35 200 entreprises adhérentes
- 342 agences sur 67 départements et 4 DOM/TOM
- 4800 collaborateurs

En juin 2011, suite aux décisions de leur Assemblée générale respective, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Prévadiès, Santévie et SPHERIA Val de France s'engagent dans une démarche de fusion pour créer une mutuelle nationale, acteur majeur de la santé à l'horizon 2012. La MNAM, la Mutuelle Mare Gaillard et la SMAR ne fusionneront pas mais conservent toute leur place au sein de l'union Harmonie Mutuelles.

¹ Chiffres au 31 décembre 2010.

² Les modes de gouvernance à la fois paritaires et mutualistes du groupe garantissent la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés (représentation directe et à parts égales des entreprises et des assurés dans les conseils d'administration).